



BUDGET 2017

MUNICIPALITÉ ST-CÉLESTIN

Bureau municipal :
990 Pays-Brûlé
St-Célestin J0C 1G0
Tél. : (819) 229-3745
Fax : (819) 229-1386
Courriel : info@saint-celestin.net
Site internet : www.saint-celestin.net

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (paroisse)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

RECETTES :

Taxe foncière générale	660,607.
Enlèvement et destr. des ordures, RDD, Résiduelles	25,253.
Recyclage et récupération des déchets	9,065.
Compensation tenant lieux de taxes	4,042.
Autres recettes (Refacturation incendie)	10,000.
Autres recettes (droits de mutation)	5,000.
Autres recettes (constats d'infraction)	6,000.
Autres recettes (Droits carrières/sablières)	7,000.
Autres recettes (Loyers Vidéotron parc industriel)	7,000.
Subvention entretien et conser. du réseau	125,441.
Tarifcation pour l'eau (pour les citoyens desservis par le Village de St-Célestin)	12,710.
Création d'emplois (Camp de jour)	3,000.
Total des recettes :	\$875,118.

DÉPENSES :

Administration générale :

Conseil municipal	23,491.
Gestion financière et administrative	118,336.
Greffe	8,000.
Évaluation	16,236.
Autres dépenses (Services juridiques & fibre optique)	3,560.

Sécurité publique :

Service de la Sûreté du Québec	73,751.
Protection contre l'incendie	85,735.

Transport routier :

Voirie municipale	293,366.
Enlèvement de la neige	83,325.
Éclairage des rues	3,000.
Circulation et stationnement	2,000.
Transport en commun (bougie-bus)	2,100.

Hygiène du Milieu :

Tarifcation en eau	12,710.
Enlèvement et destruction des ordures, RDD, résiduelles	34,318.
Quote-part Régie des déchets	500.
Quote-part cours d'eau MRC	10,424.
Quote-part inspection règlement MRC	839.

Urbanisme :

Urbanisme	2,500.
Service professionnel	5,000.
Quote-part géomatique et développement économique MRC	7,701.

Loisirs et Culture :

Salaire - Camp de jour	3,850.
Subvention O.T.J. - Festival Blé d'inde	26,223.
Subv. Jeudis en chanson, Scouts, Fabrique St-Célestin	8,600.
Bibliothèque	10,950.
Quote-part MRC - Culture	1,132.

Frais financement :

Intérêts - sur camion incendie autopompe	4,773.
--	--------

Total des dépenses : \$842,420.

Remboursement en capital :

Remboursement en capital camion incendie autopompe	32,698.
--	---------

Total des dépenses : \$875,118.

Taxes foncières générales \$ 0,70 / \$100.

Enlèvement et destruction
des ordures (résidentiel), RDD,
Matières résiduelles \$ 97,50 par logement

Recyclage et récupération
des déchets \$ 35,00 par logement

Tarifification pour eau (pour les
résidents qui sont desservis par le
Village de St-Célestin) \$ 205,00 par logement

AVIS-----AVIS-----AVIS

Pour l'année 2017, il n'y a pas d'augmentation de la taxe foncière.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h à la **caserne incendie situé au 365 rue Marquis, St-Célestin**:

. 09 janvier	. 10 juillet
. 06 février	. 07 août
. 06 mars	. 11 septembre
. 03 avril	. 02 octobre
. 01 mai	. 13 novembre
. 05 juin	. 04 décembre

Et une assemblée spéciale pour l'adoption du budget sera tenue le lundi, 11 décembre.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORDURES : Aux 2 semaines 6 mois par année : Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre.

RÉCUPÉRATION : À toutes les semaines toute l'année.

Horaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 pour les Ordures

Les semaines débutant le :

(09*) - 23	janvier
06-20	février
(06*) - 20	mars
3-10-17-24	avril
(01*)-8-15-22-29	mai
05-12-19-26	juin
03-(10*)-17-24-31	juillet
07-14-21-28	août
(4*)-11-18-25	septembre
2-16-30	octobre
(13*)- 27	novembre
11-25	décembre

(*) = semaine de la collecte des encombrants

Quand vous mettez votre bac de récupération au chemin, assurez-vous que les roues soient vers votre maison.